

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 23° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

CONTRATS DE FORMATION

Exercice financier : 2024-2025

Trimestre : Janvier à mars 2025

Nom du fournisseur	Montant du contrat	Description de la formation	Date	Lieu (adresse)	Nombre de participantes et de participants
Aucun contrat de signé					